

ARRÊTÉ n°90-2021-08-20- 00001

**fixant les listes de candidats au premier tour de l'élection municipale et
communautaire partielle intégrale de la commune d'ESSERT
du 5 septembre 2021**

Le préfet du territoire de Belfort

Vu le code électoral, et notamment l'article L 270 ;

Vu la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté n°90-2020-10-13-002 du 13 octobre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu GATINEAU, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort ;

Vu l'arrêté n°90-2021-06-17-00002 du 17 juin 2021 portant convocation des électeurs et fixant les dates et lieu de dépôt des déclarations de candidature pour l'élection municipale et communautaire partielle intégrale de la commune d'Essert ;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées en préfecture le 18 août 2021 ;

Vu le tirage au sort public effectué le 19 août 2021, visant à attribuer l'ordre des listes en vue de l'affichage sur les panneaux électoraux ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture :

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les listes de candidats au premier tour de l'élection partielle intégrale municipale et communautaire de la commune d'Essert du 5 septembre 2021 sont, dans l'ordre qui suit déterminé par tirage au sort :

- 1-« ESSERT Sereinement », menée par Matthieu RETAUX, tête de liste
- 2-« ESSERT RENOUVEAU », menée par Dominique JEANNIN, tête de liste
- 3-« ENSEMBLE POUR ESSERT », menée par Marie-Claude CHITRY-CLERC, tête de liste

ARTICLE 2 :

La composition des trois listes de candidats s'établit comme suit :

1-« ESSERT Sereinement »

Élection municipale

1. **RETAUX Matthieu**
2. ZURCHER Maud
3. GAUME Yves
4. DUFOUR Nathalie
5. PARIS Gérard
6. CHERFAOUI Sarah
7. LAURENT Philippe
8. ZAUGG Marjorie
9. SCHWANDER Frédéric
10. LEUCK Caroline
11. PRUDHOMME Alain
12. SCHLOESSINGER Virginie
13. DREYER Francis
14. HERZOGENRATH Emeline
15. KEGOZZI Aurélien
16. KOELL Raphaële
17. LOCATELLI Alain
18. BROGLY Maria
19. GUILLARD Jean-Michel
20. SCHMUCK Patricia
21. LEGRAND Jean-Baptiste
22. ROVEDA Patricia
23. JACQUEL Arthur

Élection communautaire

1. **RETAUX Matthieu**
2. ZURCHER Maud
3. GAUME Yves

2-« Essert Renouveau »

Élection municipale

1. **JEANNIN Dominique**
2. MOINAULT Séverine
3. BURGER Alain
4. MACCHI Delphine
5. MAZZEGA Daniel
6. OLOFSSON Nina
7. LANG Jean-Jacques
8. BERREGAD Hafida
9. MOREL Antoine
10. MARTIN Danielle
11. KOKCU Ethem
12. MARAZZATO Sophie
13. SPADONE Jean-Pierre
14. MADONNA Myriam
15. NAEGELY David
16. SAUR Corinne
17. MIU Daniel (Nat. roumaine)
18. GRISEY Hélène
19. BARRAUX Lucas
20. AAMOUM Maud
21. MAUVAIS Jacques
22. BLANCK Marie
23. REJONY Philippe

Élection communautaire

1. **JEANNIN Dominique**
2. BERREGAD Hafida
3. MOREL Antoine

3 - «Ensemble pour Essert»

Élection municipale

1. **CHITRY-CLERC Marie-Claude**
2. PELTIER Jacques
3. GARNIER Emmanuelle
4. CORDOBA Julien
5. RIETSCH Théodora
6. SCHERRER Matthieu
7. IANNICELLI Sandra
8. MASRI Raouf
9. AUGUSTIN Thècle-Aurélie
10. SOYLU Samed
11. BOITEUX Christiane
12. LUDWIG David
13. HASOVIC Sadeta
14. KORBOSLI Kamel
15. HENNEQUIN Frédérique
16. BARRAND Désiré
17. PEREIRA MONNIER Marie-Laure
18. MARIE Christophe
19. PARINEY Lysiane
20. CHARLEMAGNE Gérald
21. OEHLHAFFEN Bénédicte
22. BOUDJEBER Chérif
23. DERVAUX Dominique
24. SCHOTTEY Boris
25. BOISSON Delphine

Élection communautaire

1. **CHITRY-CLERC Marie-Claude**
2. PELTIER Jacques
3. RIETSCH Théodora

Article 3 :

Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort et Monsieur le maire d'Essert sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le Territoire de Belfort.

Fait à Belfort, le 20 août 2021

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, secrétaire général,


Mathieu GATINEAU -